



Actualités de la Maison du droit et des migrations

- 08-09 novembre : Une formation sur « L'élaboration de projets au profit du public migrant » a eu lieu à la Maison du droit et des migrations. Cette formation est la onzième d'un cycle ayant pour objectif général de renforcer les capacités institutionnelles des associations qui œuvrent dans le domaine des droits de l'homme.
- 11 novembre : La Maison du droit et des migrations a organisé un cocktail d'inauguration de la plateforme d'information, d'orientation et de médiation des migrants du Grand Tunis, visant à présenter les nouvelles activités, les nouveaux locaux et à rencontrer les partenaires intéressés par le projet.
- 15 novembre : La Maison du droit et des migrations a accueilli les avocats et magistrats tunisiens qui fournissent conseil, orientation et assistance juridique et administrative aux migrants et demandeurs d'asile, à l'occasion d'une rencontre organisée avec l'Institut International de Droit Humanitaire (IIDH) de San Remo. L'IIDH a consulté ces juristes pour recueillir leurs besoins, attentes et recommandations, dans le cadre du développement d'un nouveau programme de formation. Ce programme sera d'abord testé via une session de formation pilote d'une semaine destinée aux professionnels du Maroc et de la Tunisie qui se déroulera dans les locaux de l'IIDH à San Remo, en Italie.
- À venir : La tenue de « Marahba bik fi Tounes », pour sa troisième édition, du 18 au 20 décembre. Cet événement organisé par l'AESAT en partenariat avec la Maison du droit et des migrations, l'association M'némti, le groupe Mosaïque et d'autres organismes, est un moment de partage et d'amitié destiné à l'accueil et à l'intégration des étudiants africains primo-arrivants en Tunisie.
- À venir : La Maison du droit et des migrations organise, en partenariat avec la Délégation de l'Union européenne, le 19 décembre 2014, de 8h00 à 9h30, un petit-déjeuner débat autour de la loi tunisienne sur l'asile, en présence de M. Taha Chebbi, juge et chercheur au Centre d'Etudes Juridiques et Judiciaires, de M. Nabil Benbekhti, officier de protection au Haut-Commissariat pour les Réfugiés (UNHCR), et de M. Hassan Boubakri, président du Centre de Tunis pour la Migration et l'Asile. Cette rencontre permettra de revenir sur les avancées des travaux interministériels visant à la conception d'un projet de loi ayant pour objet la transposition de la Convention de Genève et la création et la mise en place d'un mécanisme national de détermination du statut de réfugié, ainsi que d'informer et de sensibiliser sur la nécessité d'une loi répondant de manière adaptée aux besoins de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés constatés aujourd'hui en Tunisie. Enfin, elle permettra de réfléchir à la mobilisation de la société civile, notamment auprès des nouvelles autorités institutionnelles et politiques, pour soutenir sa réalisation.